



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

Document de travail

DT/125/2006

**Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ?
Une analyse des interactions théoriques
entre utilité, ressources et capacités**

par

Alexandre Bertin

ATER - CED / IFReDE-GRES - Université Montesquieu-Bordeaux IV



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions entre utilité, ressources et capacités

par

Alexandre Bertin¹

ATER – CED/IFReDE-GRES – Université Montesquieu-Bordeaux IV

Résumé :

La mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté et les inégalités nécessite, au préalable, d'opter un espace d'évaluation permettant de définir les critères d'identification des ménages pauvres. Cet article se propose d'étudier de façon croisée trois espaces habituellement mobilisés : espace des revenus, espace des besoins essentiels et espace des capacités. La question principale est de savoir si, théoriquement, ces approches offrent une information redondante ou au contraire une information complémentaire. La réponse à cette question n'étant pas univoque, nous nous proposons d'en analyser les conséquences, notamment en matière de richesse informationnelle.

Abstract: Which poverty ? On the importance of the informational basis to identify the poor

The implementation of anti-poverty policies requires, before all, to choose a space of evaluation making it possible to define the identifying information of the poor households. This article proposes to study in a cross way three usually mobilized spaces: incomes space, basic needs space and capabilities space. The fundamental question is to know if, theoretically, these approaches offer redundant information or on the contrary additional information. The answer to this question not being univocal, we propose to analyze the consequences.

Mots-clés : Utilitarisme, besoins essentiels, capacités, pauvreté.

JEL classification : I30 - I31

¹ L'auteur tient à remercier Matthieu Clément pour sa relecture attentive, Ali Douai pour ses commentaires pertinents sur l'approche par les capacités, ainsi que les auditeurs présents lors du séminaire de présentation.

Sommaire

1. Introduction	1
2. Utilitarisme – capacités : quel espace d'évaluation pour quelle pauvreté ?	1
1. <i>Sen, critique de l'approche monétaire de la pauvreté</i>	2
A. Le calcul utilitariste ne se concentre que sur les accomplissements	2
B. Pauvreté et diversité	3
2. <i>Pauvreté monétaire – pauvreté non monétaire : complémentarité ou substitution ?</i>	4
A. La composante monétaire dans l'approche par les capacités	4
B. Intégrer les capacités dans la fonction d'utilité : vers une substitution théorique ?	5
3. L'apport des capacités dans l'appréhension de la pauvreté non monétaire	6
1. <i>Le fétichisme des biens premiers et ses limites économiques</i>	7
A. L'attaque de Sen.....	7
B. La riposte de Rawls.....	8
2. <i>Besoins vitaux, fonctionnements vitaux : le cœur de pauvreté</i>	8
A. La question de la liste.....	9
B. Le cœur de pauvreté.....	9
4. Conclusion	11
Références bibliographiques	12

1. Introduction

Depuis le milieu des années 1980 et l'échec des Programmes d'Ajustement Structurel, la problématique des Institutions Internationales a été réorientée vers la lutte contre les inégalités mais surtout vers la réduction de la pauvreté. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement², engagés par Koffi Annan sous l'égide de l'ONU en 2000, sont au nombre de huit, dont le premier est la réduction de moitié de l'extrême pauvreté³ d'ici 2015 (ONU (2005)). Les autres objectifs ne concernent pas directement la réduction de la pauvreté mais plutôt les manques socio-économiques (accès à la santé, à l'éducation, à l'égalité des sexes), politiques (partenariat mondial pour le développement) ou environnementaux (durabilité des ressources environnementales). La définition de la pauvreté, selon l'O.N.U., semble être exclusivement concentrée sur cette ligne de pauvreté monétaire, les autres composantes n'étant pas considérées comme relevant directement de la pauvreté. Il y aurait donc un noyau de pauvreté qui serait monétaire, puis autour, des dimensions plus socio-économiques.

La mise en œuvre de politique de réduction de la pauvreté repose sur une évaluation préalable de la pauvreté. Or, comme le stipule Sen ((1992 : 69-70)) : « *Dans tout travail d'évaluation, il convient de séparer clairement deux questions distinctes : (1) Quels sont les objets de valeur ? (2) Quelle est la valeur respective de chacun de ces objets ?* ». La première question renvoie à l'espace informationnel nécessaire à l'évaluation de la pauvreté. En effet, selon le schéma théorique sous-jacent, les politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités peuvent ne pas être orientées vers les mêmes objectifs et donc ne pas engager les mêmes moyens pour les atteindre. L'objet de cet article est de répondre plus particulièrement à la seconde question. En d'autres termes, il s'agira de se questionner sur l'importance du choix théorique et paradigmatique effectué lorsque l'on cherche à définir la pauvreté.

Le débat qui prévaut sur l'opportunité d'opter pour une approche plutôt qu'une autre, nous conduit à nous demander s'il n'existe pas des liens plus puissants qu'il n'y paraît entre les théories sous-jacentes. En d'autres termes, il s'agit d'étudier les domaines de recoupement entre les approches pour conclure quant à la possible substitution théorique d'une approche par une autre. Pour effectuer ce travail, nous avons retenu une position théorique particulière : selon nous, l'approche par les capacités est celle qui, à l'heure actuelle, offre le plus de perspectives dans l'étude de la pauvreté et du bien-être. C'est pour cela que nous avons considéré qu'elle servirait de base de comparaison avec les autres approches. Nous verrons, donc, dans une première partie, quels sont les liens et les oppositions entre utilitarisme et approche par les capacités – tant au niveau des fondements théoriques que des considérations sur la pauvreté – avant de nous questionner sur l'opportunité de retenir deux espaces d'évaluation (besoins essentiels et fonctionnements accomplis) pour étudier la pauvreté non monétaire. L'objectif de ce papier est donc de mettre en avant les différences et les ressemblances entre les théories retenues.

2. Utilitarisme- capacités : quel espace d'évaluation pour quelle pauvreté ?

Dans cette section nous présentons les critiques émises par Sen à l'encontre de l'utilitarisme. Celles-ci portent, d'une part, sur la non prise en compte de la diversité des caractéristiques humaines, et d'autre part, sur l'attention exclusive portée au revenu et la consommation. Toutefois, il paraît également opportun de s'interroger sur la relation qu'entretient l'approche des capacités avec la variable monétaire. Nous verrons que deux écoles s'affrontent à ce sujet.

² <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

³ L'extrême pauvreté est fixée au seuil de 1\$/tête/jour

1. Sen, critique de l'approche monétaire de la pauvreté

Les premières critiques de l'approche monétaire de la pauvreté émanant de l'œuvre de Sen sont antérieures à la construction de son cadre d'analyse en termes de capacités (Sen (1976)). Pour Sen, l'information véhiculée par l'utilité ou ses proxies (le revenu ou les dépenses) ne permet pas d'appréhender la pauvreté dans sa totalité, la base informationnelle utilitaire est donc inadéquate. Les raisons invoquées tiennent à la non prise en compte de la diversité des situations sociales et personnelles, ainsi qu'à la capacité qu'ont les individus à transformer leurs moyens monétaires en accomplissements effectifs. Une proposition de Sen (1992, p. 24) permet de résumer cela : « *dans sa prise en compte de l'avantage individuel, (l'utilitarisme) est restrictif à deux titres différents : 1) il ignore la liberté et ne se concentre que sur les accomplissements ; 2) il ignore les accomplissements autres que ceux susceptibles de se refléter dans l'un de ces systèmes psychométriques. S'il entend par utilité le bien-être individuel, il en donne une image plutôt limitée* ».

A. Le calcul utilitariste ne se concentre que sur les accomplissements

L'approche utilitariste considère le critère monétaire comme unique référence pour construire des indicateurs de pauvreté. Ces derniers définissent comme pauvre l'individu dont le revenu ne permet pas d'atteindre le seuil minimal pour survivre et reproduire sa force de travail. Selon Sen, en ne retenant que l'utilité comme information pertinente, l'utilitarisme circonscrit la pauvreté à des données purement monétaires, instrumentalisant toute autre information. L'identification de la pauvreté est cependant essentielle puisqu'elle permet de reconnaître quel type de privations doit être éliminé. En fixant une ligne minimale sous laquelle les individus sont réputés pauvres, les économistes utilitaristes établissent la faiblesse du revenu comme critère d'identification de la pauvreté. En permettant à ces populations d'atteindre cette fameuse ligne de pauvreté, c'est-à-dire en leur permettant de percevoir des revenus suffisants, on leur offre une chance de s'extraire de la pauvreté. Sen analyse cette rhétorique de la pauvreté comme une situation de « faible revenu », alors que selon lui (Sen (1992 :160-161)), il faudrait la percevoir comme une « incapacité à édifier son bien-être », en raison d'une inadéquation des moyens monétaires. Si un individu possède un revenu décent mais gâche toutes les opportunités que ce revenu peut lui permettre de réaliser et qu'il finit dans le dénuement le plus complet, il est difficile de le considérer comme pauvre.

Une seconde série de critiques concerne le fétichisme du chiffre. Selon Sen, en se servant d'une ligne de pauvreté comme d'un « tranchoir », les tenants de cette approche assimileraient la pauvreté à un faible revenu. Ainsi, en agrégeant les données individuelles en un nombre unique⁴, aucune attention ne serait accordée (Sen (1992 : 150)) « *au fait qu'un individu peut être un peu en dessous du seuil ou très loin en dessous, et que la répartition des revenus parmi les pauvres peut ou non être elle-même très inégale* ». C'est la raison pour laquelle un indice de revenu manquant (income gap) a été créé dans l'optique de rendre compte de la distance entre le revenu considéré et le revenu seuil. Toutefois, la combinaison de ces deux indices de pauvreté ne permettrait pas d'appréhender la pauvreté de manière satisfaisante. Une partie de l'information, et plus particulièrement celle concernant la distribution du revenu entre les pauvres eux-mêmes, serait exclue. Les conséquences en matière de politiques redistributives seraient importantes. En effet, et pour reprendre l'argumentation de Sen (1992 : 151)), « *un transfert de revenu d'un pauvre à un autre, moins pauvre mais situé au dessous du seuil de pauvreté, laisserait les valeurs de H et I inchangées, et pourtant on pourrait certainement soutenir que la pauvreté agrégée a été accru par ce transfert, puisque la personne la plus pauvre est maintenant encore plus pauvre, et que cette intensification de l'indigence la plus aigüe ne saurait être compensée par l'augmentation des revenus de celle qui dès le début était moins pauvre* ».

Pour répondre à cette critique essentielle, Sen (1973, 1976) a lui-même proposé la construction axiomatique d'un indicateur P de pauvreté⁵ qui dépend d'un indice de distribution du revenu assimilable au coefficient de Gini. Cet indice, dit indice de Sen de la pauvreté a alors trouvé un

⁴ Le ration H de pauvreté, défini comme le rapport entre le nombre de pauvres et la population totale.

⁵ Dont la formule est $P = H (I + (1-I) G)$. Sen (1976).

large écho dans les écrits universitaires traitant de la pauvreté monétaire⁶. L'intérêt d'une approche plurielle de la pauvreté au sein de l'espace monétaire est palpable au niveau des décisions de politique de lutte contre la pauvreté⁷. Pour reprendre Sen (1992 :154-155) « *ce qui est crucial (...), pour mesure la pauvreté dans l'espace des revenus, c'est de prêter attention à l'ensemble de ces trois aspects* ». Il est cependant à noter que les critiques soulevées par Sen ont permis aux économistes de proposer des mesures de la pauvreté monétaire qui respectent les conditions citées. A titre d'exemple, les indices FGT (Forster, Greer, Thorbecke (1984)) permettent d'embrasser les trois dimensions à la fois, que ce soit les mesures de l'incidence, l'intensité de la pauvreté ou l'inégalité. L'impact des critiques de Sen est ainsi aujourd'hui parfaitement appréhendé par les économistes.

B. Pauvreté et diversité humaine

L'espace mobilisé ici – espace des utilités traduites en ressources monétaires – ne permet pas de représenter fidèlement les privations et toutes les situations de pauvreté auxquelles font face les individus. Cela constitue une des attaques les plus franches de Sen vis-à-vis de l'utilitarisme et de tout autre théorie qui se fonde sur les moyens de la liberté et non sur la liberté⁸ en elle-même.

La pauvreté serait mal évaluée lorsqu'elle est étudiée à travers le prisme des moyens et non des fins⁹. L'inadéquation des espaces utilisés pour évaluer la pauvreté tiendrait en partie, selon Sen (1992, 1999a, 1999b), de l'incapacité des théories sous-jacentes à saisir la diversité humaine dans sa complexité. Pour lui, cela est faire peu de cas des différences fondamentales qui existent entre les êtres humains, tant au niveau biologique, que social ou environnemental, et donc de « *la diversité des façons dont les êtres humains convertissent les biens premiers (et les ressources en général) en liberté de poursuivre leurs objectifs respectifs* »¹⁰. La critique de Sen porte donc sur la façon dont les approches considèrent la liberté de réaliser ce que les individus ont raison de valoriser. C'est de ce point de vue-là qu'il faut comprendre ses critiques.

Sen s'intéresse au respect des libertés individuelles, puisque celles-ci, ont un rôle à la fois instrumental mais également constitutif (Sen (1999a), Bertin (2005a)) tant dans l'appréhension de la qualité de la vie que du développement dans son ensemble. L'espace retenu ne permet pas de capter le rôle constitutif de la liberté, il en fait tout au plus un moyen facilitant l'obtention des biens nécessaires à la survie (Bertin (2005a)). Cependant, en ignorant la diversité humaine dans les capacités de conversion des moyens en liberté, il évalue mal la pauvreté. Si deux individus possèdent des ressources monétaires strictement identiques leur permettant d'échapper à la pauvreté (au sens où ils se situeraient au-dessus du seuil minimal décent), on peut considérer qu'ils peuvent tous les deux mener une vie loin de toute privation. Toutefois, selon Sen, ces conclusions sont hâtives et optimistes : l'évaluation du bien-être se fait, ici, par rapport aux moyens nécessaires à l'expression de la liberté et non à la liberté elle-même. Si l'on considère une évaluation de la pauvreté en termes de capacités, les conclusions précédentes peuvent conduire à des prises de décisions politiques désastreuses. En effet, en « offrant » à tous une quantité égale de ressources, les politiques ne feraient que « la moitié du chemin » dans la lutte contre la pauvreté. Rien ne permet d'affirmer que deux individus dotés de ressources de manière égalitaire, les convertissent en libertés égales.

La question posée par Sen, *Equality of What ?*¹¹, reprend le problème essentiel de l'espace adéquat pour évaluer l'égalité¹² et la pauvreté. Tous les êtres étant parfaitement différents, et cela dès la naissance, il est hasardeux de conclure qu'une égale distribution de ressources conduise à une

⁶ On pourra entre autres se reporter à Ahluwalia (1978), Anand (1983), Fields (1979), Kakwani (1980b, 1981.)

⁷ Les récentes recherches en matière de pauvreté chronique et transitoire permettent de répondre en partie à la critique de Sen. Pour une analyse de ces types de pauvreté, on pourra se reporter à Clément (2005).

⁸ Cela reprend en partie le titre d'une section dans Sen (1999a)

⁹ C'est pour cela que les arguments développés ici, seront repris, plus tard, lors de la critique des besoins essentiels par Sen.

¹⁰ Sen (1999a, p. 62).

¹¹ Sen (1980a) repris dans Sen (1987).

¹² La question brûlante de l'égalité des chances, que nous retrouvons aujourd'hui en France dans les débats sur la justice sociale, repose sur le choix de l'espace dans lequel cette égalité doit être respectée. Les conséquences sociales dépendent largement des décisions politiques et des choix théoriques sous-jacents.

liberté égale¹³. Pour Sen (1992 : 42) : « *l'un des effets de la diversité humaine est que l'égalité dans un espace s'accompagne de facto de l'inégalité dans un autre.* » C'est en cela que l'espace des capacités représente l'avantage dont chacun est en mesure de profiter. En considérant la liberté comme une fin et non plus seulement comme un instrument, l'approche par les capacités offre aux ressources – monétaires ou non – une place, certes, primordiale, mais instrumentale dans la construction de l'espace capacité. Le fait d'être heureux – central si on se réfère à l'utilitarisme – n'est plus valorisé pour lui-même, mais comme l'expression d'une liberté réelle que chacun doit être en mesure de réaliser.

2. **Pauvreté monétaire–pauvreté non monétaire : complémentarité ou substitution ?**

L'opposition théorique entre les deux approches ne doit cependant pas nous faire oublier que le lien est plus ambigu qu'il n'y paraît. Premièrement, la position de la composante monétaire au sein du processus de conversion en fait un élément clé dans le passage des ressources aux capacités ; elle en conditionne l'étendue. Deuxièmement, à l'inverse du premier argument, il ressort d'une certaine littérature qu'il est possible d'intégrer les capacités dans une fonction d'utilité. Ainsi, l'information véhiculée par les capacités permettrait d'apporter une information supplémentaire au sein de l'approche monétaire.

A. La composante monétaire dans l'approche par les capacités

Si Sen rejette toute attache à l'utilitarisme, il n'en reste pas moins qu'il ne peut refuser toute référence à la composante monétaire dans son analyse de la pauvreté. Toutefois, il tempère cette position en considérant la pauvreté (Sen (1999b : 95)) « *comme une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse du revenu* », tout en acceptant que « *un faible revenu constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation de capacités d'un individu* ». Même si les ressources monétaires ne sont pas le seul facteur de pauvreté, elles occupent un rôle en amont des capacités et fonctionnements. La capacité individuelle est conditionnée par un ensemble d'éléments : les caractéristiques individuelles, l'environnement sociopolitique et naturel et enfin, l'élément clé, les ressources de l'individu. Ces ressources représentent les différentes formes de capital possédées par celui-ci. Elles peuvent être financières, physiques, sociales et humaines, etc. Leur principale caractéristique est la possibilité d'exprimer ces dotations sous formes monétaires, puisqu'elles sont accumulables, fongibles en d'autres formes de capital, peuvent être à la fois représentées par un stock ou un flux et échangeables à tout instant. Ainsi, le manque d'une des composantes peut être source, toute chose égale par ailleurs, d'une inadéquation de l'ensemble capacité.

Mais la réciproque est également vraie. Pour Sen (1999b : 98) : « *s'il est important de distinguer, d'un point de vue conceptuel, la notion de pauvreté comme inadéquation des capacités de celle de pauvreté comme faiblesse du revenu, il ne faut pas perdre de vue la relation étroite qui existe entre ces deux réalités, ne serait-ce que parce que le revenu est un moyen essentiel pour développer des capacités. Et dans la mesure où, pour tout individu, améliorer les capacités dont il dispose pour conduire sa vie, tend, d'une manière générale, à faciliter ses possibilités d'accroître sa productivité et ses revenus, nous pouvons suspecter que la relation fonctionne aussi en sens inverse* ». La relation réciproque entre les deux éléments est essentielle : des ressources monétaires adéquates permettent à l'individu de jouir d'une liberté formelle d'être et de faire¹⁴. Inversement, la liberté permet à chacun de valoriser les ressources qu'il a en sa possession.

¹³ Nous retrouvons cette limite si l'on considère les problèmes de discriminations sexuelles, sociales, ethniques ou politiques. Une femme aura beaucoup moins de liberté d'accomplir la vie qu'elle valorise qu'un homme dans la quasi, sinon la totalité, des sociétés. Certains groupes ethniques sont également plus vulnérables face à la pauvreté que d'autres groupes moins riches mais qui possèdent un certain pouvoir dans les institutions sociales. PNUD (2005).

¹⁴ L'environnement sociopolitique permet ensuite de convertir cette liberté formelle en liberté réelle.

Cette relation entre capabilité et ressources monétaires n'est, toutefois, pas linéaire. Nous avons déjà vu que doter deux individus d'un même stock de capital, peut conduire à des résultats différents en matière de capacités. Les éléments intervenants lors de la transformation des ressources en capacités sont au moins aussi importants que les ressources elles-mêmes dans la mesure où ils peuvent restreindre un espace de capacités. Du point de vue de Sen, les ressources monétaires et, a fortiori, le revenu, ont un rôle instrumental indéniable dans l'appréhension de la pauvreté humaine. Toutefois, il serait erroné de considérer cet élément monétaire comme la fin de toute politique de lutte contre la pauvreté puisque cela aurait pour conséquences de « justifier les investissements dans l'éducation ou la santé au seul motif qu'ils constituent des moyens adéquats pour atteindre l'objectif visé : la réduction de la pauvreté par les revenus »¹⁵.

Ces approches, qui offrent aux ressources monétaires un rôle instrumental, ne nous renseignent toutefois pas sur l'appréhension d'une forme de pauvreté par rapport à l'autre. En effet, il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure, un individu pauvre selon une forme l'est selon une autre ou non. Elle permettrait de conclure, de manière partielle, quant à la possible substitution d'une théorie par une autre. En effet, si les résultats semblent similaires selon les deux approches, il est aisé de penser qu'une seule suffit pour représenter de manière fidèle la pauvreté. Compte tenu de la facilité d'utilisation des outils méthodologiques pour définir la pauvreté monétaire, l'appréhension en termes de capacités et de fonctionnements deviendrait inutile. L'étude menée par Ruggeri-Laderchi (2001) sur le Pérou contribue à ce questionnement. En intégrant la composante monétaire d'un ménage dans sa fonction de production de réalisations (*production function of achievements*), elle fait du revenu un déterminant des fonctionnements, à l'instar de Sen. Cette méthode d'analyse permet de discriminer les individus selon certaines différences tant dans leurs caractéristiques personnelles que dans leurs ressources. Elle permet également de tester si les variations paramétriques entre les individus vont « déformer l'image de la pauvreté », appréhendée sous forme monétaire et non monétaire. Cette analyse combinée de la pauvreté permet de mettre en avant la catégorisation des individus selon les deux critères. Elle permet également de montrer que les deux approches peuvent, selon les cas, être complémentaires ou substituables, tout en gardant à l'esprit que l'approche monétaire, en utilisant une valorisation des éléments au prix de marché, considère que l'hétérogénéité et la multidimensionnalité peuvent être approximées par une métrique monétaire unidimensionnelle (Laderchi, Saith, Stewart (2003)).

B. Intégrer les capacités dans la fonction d'utilité : vers une substitution théorique ?

L'appréhension multidimensionnelle de la pauvreté reste à bien des égards difficile. D'un point de vue théorique, il est évident que considérer la pauvreté sous un angle multidimensionnel permet d'élargir le spectre et d'affiner le ciblage des populations concernées. Toutefois, la mise en place d'outils statistiques et économétriques pour analyser ce type de pauvreté pose d'innombrables problèmes. Pour dépasser les limites inhérentes à la pauvreté en termes de capacités, certains auteurs ont eu recours à l'établissement de fonctions d'utilité qui tiennent compte des capacités, en y intégrant un argument censé représenter cet espace. La réponse à la question posée – pauvreté monétaire ou pauvreté humaine – n'a plus lieu d'être : un intégrant les éléments d'un espace dans l'autre, on montre qu'une seule alternative est suffisante. La pauvreté monétaire prend alors le dessus, on la substitue à une pauvreté de fonctionnements.

La question de départ de Lachaud (2002 : 25) consiste à se demander si « l'opportunité d'une approche en termes droits (compris comme capacités) conduit-elle à l'abandon des mesures de la pauvreté monétaire, sous-tendant une conception trop étroite du bien-être, en faveur d'indicateurs non monétaires ? », en d'autres termes, doit-on substituer l'approche monétaire unidimensionnelle par une approche plus complexe mais captant l'essence de la pauvreté humaine. Pour répondre à cette question, il s'appuie sur un article de Ravallion (1998), dans lequel, celui-ci traite de cette question et des rapports entre les deux « espaces ». Ravallion et Lachaud partent d'un modèle simple dans lequel ils stipulent une *fonction de capacités* telle que :

$$C = C(B ; K) \quad (1)$$

¹⁵ Sen (1999b: 99).

avec B le vecteur de quantité de biens consommés et K, les caractéristiques du ménage. Il est alors possible d'exprimer une fonction d'utilité comme étant une combinaison des différentes capacités que le ménage atteint :

$$U = U(C) \quad (2)$$

soit :

$$U = U(C(B ; K)) \quad (3)$$

L'enjeu ici est donc bien de convertir la multidimensionnalité associée aux capacités en un critère unidimensionnel et éviter ainsi les écueils empiriques qui lui sont associés. Au niveau théorique, il s'agit ni plus ni moins que d'un *tour de force*, puisque ici, les auteurs partent du principe que chaque capacité permet d'atteindre, lors de sa réalisation, un niveau d'utilité. Il est alors possible d'agrèger les différentes utilités obtenues à partir de la réalisation des différentes capacités. Pour Ravallion (1998 :8), cet exercice met en avant « *la présence implicite des capacités dans les fonctions de demande, et, au-delà dans les représentations correspondantes de l'utilité en tant que métrique monétaire* », et permet de replacer l'élément capacité au sein d'une fonction de dépense. Il est ensuite aisé de construire une ligne de pauvreté de capacité exprimée sous forme monétaire : en déterminant un seuil de capacité permettant au ménage de survivre, on peut déterminer la ligne de pauvreté monétaire correspondante.

L'équation (1) pose un évident problème d'uniformité dans la conversion : en stipulant une fonction de capacité sur le modèle des niveaux d'activités (*activities levels*) et en considérant qu'elle dépend, en autres, de la quantité de biens consommés, les auteurs font l'hypothèse d'une homogénéité dans la capacité qu'ont les individus à transformer les caractéristiques des biens en capacités. Le facteur anthropomorphique K, exogène, ne permet plus d'expliquer ces variations puisqu'il ne fait plus partie de la fonction C(.). Cette hypothèse éloigne un peu plus ces auteurs des arguments théoriques de Sen, notamment ceux portant sur la diversité humaine. Pour Sen, rappelons-le, les caractéristiques individuelles, expliquent en partie la capacité qu'ont les individus de transformer les biens en capacités. Il nous paraît plus juste des les endogénéiser *dans* la fonction de capacité.

Cette substitution théorique de l'espace des capacités par l'espace de l'utilité a des implications au niveau des politiques économiques de lutte contre la pauvreté. En effet, l'utilisation d'une métrique monétaire et la définition d'une ligne de pauvreté entraînent un schéma de lutte contre la pauvreté passant par la génération d'un revenu suffisant pour échapper aux privations. Dans cette optique, l'expansion des capacités n'est plus l'objectif avoué des gouvernements ; elle reste, certes, importante, mais dans l'optique instrumentale de maximisation de l'utilité, donc dans l'augmentation des revenus et de la consommation. Les capacités ne sont donc perçues que comme venant compléter l'information nécessaire à la détermination de la pauvreté. Pour Ravallion (1998) le débat complémentarité – substitution n'a pas lieu d'être, tout comme celui concernant les mérites d'une approche par rapport à l'autre. L'utilité reste le meilleur critère pour évaluer le bien-être et la pauvreté, notamment dans l'appréhension des choix individuels concernant les capacités¹⁶.

3. L'apport des capacités dans l'appréhension de la pauvreté non monétaire

La problématique concernant les relations entre les différentes approches peut être déplacée au sein même du paradigme de la pauvreté non monétaire. En effet, la pauvreté non monétaire peut s'appréhender soit comme un manque de biens essentiels, soit comme une absence de liberté d'être et

¹⁶ Pour Ravallion (1998 : 9) : « *The above discussion suggests that focusing on capabilities for defining poverty does not require that we abandon monetary, utility-based, characterizations of welfare. (...) The concept of "capabilities"- as an intermediate level between utility and commodities consumed - is a way of dealing with the referencing problem in defining who is poor. "Utility", as a representation of preferences over the set of capabilities, remains the welfare indicator. The idea of "capabilities" does not substitute for utility (or some money metric of utility) as the individual welfare indicator but complements it, by introducing more information into assessments of poverty, information that would otherwise be hidden from view. Attempts to present the two approaches as fundamentally different and to debate their relative merits can thus be misleading.* »

de faire. Nous avons opté pour une pauvreté de fonctionnements pour des raisons de faisabilité¹⁷, et ce choix théorique nous conduit à examiner de plus près les liens parfois ténus entre cette pauvreté et une pauvreté de besoins essentiels.

1. Le fétichisme des biens premiers et ses limites économiques

Sen reconnaît (1992, 1999a) à maintes reprises la dette qu'il doit à John Rawls et à son œuvre. S'il reconnaît que celle-ci a guidé le cheminement de sa pensée, il n'en reste pas moins critique à l'égard d'une théorie de la justice comme équité. Selon Sen, et nous allons le voir, la théorie proposée par Rawls et plus spécifiquement l'espace informationnel retenu pour évaluer les situations ne permet pas de saisir l'essence même de la pauvreté. Pour Sen, l'approche de Rawls se concentre trop sur les biens en eux-mêmes et pas assez sur la liberté qui découle de leur possession : en ce sens, Sen qualifie l'approche de Rawls de *fétichiste*.

A. L'attaque de Sen

Cette critique se fonde sur deux niveaux étroitement liés : premièrement, les biens premiers ne peuvent représenter de manière satisfaisante le bien-être des individus et deuxièmement, le principe de différence crée une discrimination envers certaines catégories d'individus.

Même si Sen reconnaît parfaitement que l'approche de Rawls est beaucoup plus satisfaisante que l'approche utilitariste standard, il n'hésite pas à noter que cette approche néglige « *certaines considérations qui peuvent être d'une grande portée pour l'évaluation concrète de l'égalité – et aussi de l'efficacité* »¹⁸. Les biens premiers, considérés comme étant les éléments permettant de juger le bien-être individuel, posent certains problèmes. Tout d'abord, Rawls considère ces biens premiers comme représentant l'avantage des individus qui les possèdent, alors qu'il serait plus juste de considérer l'avantage comme étant la relation qu'entretiennent les individus avec ces biens. Pour Sen (1987, p.208), « *juger l'avantage uniquement en termes de biens premiers mène à une morale partiellement aveugle* », aveugle car la diversité des individus est passée sous silence. Rawls, en ignorant ce fait, considère qu'une même dotation en biens premiers conduit à une égalité parfaite.

Quelles sont les raisons qui font que ces individus, tous différents, ne puissent exprimer de préférences quant à la dotation en certains paniers de biens ou à la position qu'ils occupent dans la société. La réponse proposée par Sen est plutôt simple : la théorie de Rawls est une évaluation de la justice fondée sur les moyens et non sur les fins. Les biens premiers sont supposés constituer des moyens d'accéder à une certaine liberté, à des droits¹⁹ et non l'expression d'une fin. Sen d'ajouter (1999a, p.62) : « *les biens premiers sont des moyens de liberté, mais, étant donné la diversité des façons dont les être humains convertissent les biens premiers en liberté de poursuivre leurs objectifs respectifs, ces biens ne peuvent représenter l'étendue de la liberté* ». Ainsi, deux individus dotés, *a priori*, d'un même panier de biens premiers peuvent, *a posteriori*, disposer de libertés différentes.

Le principe de différence de Rawls, qui n'accorde ni plus ni moins de revenus à un handicapé car il est justement handicapé, montre ici une de ses limites flagrantes. Rawls se défait de cette critique en optant pour une position jugée dure par Sen : « *ces cas difficiles peuvent distraire notre perception morale en nous amenant à penser aux gens distants de nous dont le sort suscite la pitié et l'inquiétude* »²⁰. Sen lui rétorquant, dans une note de bas de page, que d'occulter des cas qui sont très répandus ne peut conduire à l'élaboration d'une théorie de la justice solide comme Rawls le prétend.

¹⁷ A ce sujet on pourra se reporter à Bertin (2005b).

¹⁸ Sen (1992), p. 27.

¹⁹ Sen qualifie l'approche de Rawls de *fétichiste*. Cette qualification est reprise de l'expression marxiste « *fétichisme des marchandises* » à propos du capitalisme.

²⁰ Rawls (1975), p. 96

B. La riposte de Rawls

Rawls défend sa position en stipulant que les biens premiers intègrent déjà l'idée que les citoyens possèdent des facultés morales d'être libres et égaux, facultés qui leur permettent de prendre part à la vie de la société de manière coopérative. Rawls pousse sa réflexion en indiquant que « *cet indice (de biens premiers) est élaboré en se demandant quelles choses, compte tenu des capacités incluses dans la conception (normative) des citoyens comme libres et égaux, sont exigées par les citoyens pour préserver leur statut de membres libres et égaux et pour être des membres normaux et pleinement coopérants de la société* »²¹. Ainsi, les individus intègrent à leur conception de la justice le fait que cet indice représente le bien-être de chacun et Rawls d'ajouter qu'on ne saurait accepter des principes de justice si l'indice ne garantissait pas ce que tous considèrent comme nécessaire aux intérêts de chacun.

Pour lui, l'approche qu'il défend ne fait pas abstraction des capacités et, au contraire, semble « *les (prendre) en compte sous la forme des capacités des citoyens considérés comme libres et égaux, en vertu de leurs deux facultés morales* »²². (...) *Nous nous fondons sur une conception des capacités et des besoins essentiels des citoyens, et les droits et libertés de base égaux sont spécifiés avec ces deux facultés morales à l'esprit* »²³. Au total, il semblerait que Rawls considère que les capacités sont bien présentes dans sa théorie de la justice sous la forme des deux principes moraux fondamentaux. Et, par-là même, les capacités ne seraient qu'un élément, certes primordial, d'une théorie de la justice fondée sur les biens premiers.

L'indice des biens premiers, auquel Sen oppose un manque évident de flexibilité, repose sur trois caractéristiques essentielles. Premièrement, les biens ne sont pas « *spécifiés dans le détail par des considérations disponibles dans la position originelle* »²⁴, seule une esquisse préliminaire est nécessaire, l'évolution de la société permettra de préciser les biens en détail. Deuxièmement, les revenus et la richesse ne doivent pas être considérés comme personnels puisque « *nous contrôlons, complètement ou partiellement, des revenus et des richesses non seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que membres d'associations et de groupes* »²⁵. Enfin, l'indice de biens premiers est un indice de toutes nos attentes de ces biens au cours de nos vies. Ces attentes sont liées à la position de chacun des membres et les attentes des individus peuvent être les mêmes *a priori*, tandis que les biens qu'ils reçoivent effectivement sont différents *a posteriori*. Cette réponse permet à Rawls de justifier l'utilisation de son cadre théorique dans l'appréhension des situations de pauvreté.

La théorie de la justice comme équité, aussi critique soit-elle à l'égard de l'utilitarisme, ne permet pas de prendre en compte les différences fondamentales entre tous les membres d'une communauté. Même si Rawls a introduit *le fait du pluralisme* dans sa théorie pour répondre aux objections communautariennes, il n'a pas réussi parfaitement à intégrer cette diversité, notamment dans l'élaboration de sa liste de biens premiers. La théorie de la justice semble donc inadéquate pour l'analyse du bien-être et de la pauvreté.

2. Besoins vitaux, fonctionnements vitaux : le cœur de pauvreté

L'abandon de la théorie de la justice comme base de définition et d'évaluation de la pauvreté non monétaire ne doit pas nous faire totalement abandonner les approches en termes de biens essentiels. En effet, il paraît utile de s'intéresser aux liens potentiels qui existent entre l'approche des besoins essentiels et le cadre théorique proposé par Sen. L'option retenue de se concentrer sur les fonctionnements accomplis plutôt que sur l'ensemble des fonctionnements potentiels, nous amène à nous interroger sur l'opportunité de conserver deux approches théoriques proches.

²¹ Rawls (2001 : 231)

²² Deux facultés qui sont : (i) la capacité d'un sens de la justice, et (ii) la capacité d'une conception du bien.

²³ Rawls (2001 : 231)

²⁴ Rawls (2001 : 234)

²⁵ op.cit., p. 234

A. La question de la liste

Martha Nussbaum [2000, 2003], philosophe américaine, a contribué à l'amélioration de la perception que l'on pouvait avoir de la pauvreté grâce aux capacités (Bertin (2005b)). Les domaines qu'elle retient pour décrire une vie bonne²⁶ (*flourishing human life*) respectent les différents critères retenus par Alkire (2002b), qui, en ce sens, suit Max-Neef (1992) et Grisez *et al.* (1987) pour établir la validité d'une liste de capacités humaines. Ces critères sont au nombre de quatre : (i) *les dimensions doivent être valorisables*, c'est-à-dire qu'elles doivent être reconnues par tous comme étant constitutif d'une vie bien remplie. Il s'agit de déterminer des dimensions qui soient perçues comme un objectif à atteindre et non pas seulement comme un moyen d'atteindre un autre objectif, (ii) *les dimensions doivent « combiner l'étendue et la spécificité »*²⁷, c'est-à-dire qu'elles doivent à la fois être précises mais assez larges pour être acceptées quels que soient le contexte culturel, les valeurs partagées et la société dans lesquels les études sont poursuivies, (iii) *les dimensions doivent pouvoir être soumises à discussion et être « complètes »*, c'est-à-dire que prises dans leur ensemble, elles doivent recouvrir toutes les valeurs humaines, qu'elles soient universellement partagées ou non et, (iv) *les dimensions ne doivent pas refléter une seule vision de ce que peut être une vie épanouie*, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent correspondre à des valeurs ou qualités personnelles.

Pour certains, toutefois, une telle liste relève d'une position paternaliste, ignorant la capacité de prise de position et de débat des principaux intéressés²⁸ et imposant un jugement de valeur sur ce que l'on considère comme une vie épanouie (Alkire (2002), Sen (1993, 2004), Robeyns (2005)). A contrario, nous soutenons la thèse selon laquelle l'établissement d'une liste de fonctionnements n'est en rien paternaliste, ni ne répond à un quelconque jugement de valeur sur ces composantes²⁹. Des tentatives ont été mises en place pour éviter l'écueil présumé d'un paternalisme malvenu mais les résultats obtenus rejoignent les éléments proposés par Nussbaum (Qizilbash et Clarke (2005), Banque mondiale (2002)). La question est alors de savoir si ces approches, qui semblent représenter un progrès aux yeux de ceux qui les construisent, sont nécessaires à la détermination de la pauvreté et si elles ne sont pas redondantes avec les approches en termes de listes. Gough (2003) conclue que ces dernières dépassent les critiques qui lui sont opposées et aboutit à la détermination des mêmes éléments que les approches participatives.

B. Le cœur de pauvreté

Cette problématique de la liste nous amène à nous interroger sur une autre notion importante dans l'analyse de la pauvreté. Doit-on considérer que toute évaluation de la pauvreté doit être exprimée en termes absolus ou en termes relatifs ?

Pour Sen (1981 : 17) « *il existe un noyau irréductible et absolu de privations dans notre idée de la pauvreté, qui permet de transformer des constats en matière de famine, malnutrition et difficultés visibles en un diagnostic concernant la pauvreté, sans avoir au préalable constater une pauvreté relative. En effet, l'approche relative de la pauvreté apporte une information supplémentaire sans remplacer l'analyse de la pauvreté en termes d'absolue « dépossession »* ». Ce noyau dur de la pauvreté peut être défini comme les éléments *indispensables* à la survie des individus, dont le manque serait préjudiciable à leur intégrité physique et morale. La pauvreté pouvant être définie comme l'inaptitude qu'ont les individus de choisir les *fonctionnements cruciaux*³⁰ qui constituent les minima d'une vie humaine.

Il existerait donc, dans l'œuvre de Sen, une liste de fonctionnements constituant les minima indispensables à la survie des personnes. En définissant une liste de fonctionnements absolument

²⁶ La liste comprend dix éléments. Pour une analyse de ces éléments on peut se reporter à Nussbaum (2000 ; 2003) et Bertin (2005b).

²⁷ Max-Neef (1992 : 31).

²⁸ Sen insiste notamment sur le reniement, chez Nussbaum, de la qualité d'agent, du processus de choix ou encore de la liberté de raisonner et choisir les capacités qui semblent importantes (Sen (2004)).

²⁹ Le relativisme culturel peut conduire à des prises de positions ambiguës : doit-on considérer l'aliénation sexuelle comme louable sous prétexte que dans les sociétés les plus traditionnelles, l'emprise de l'homme sur la femme fait partie des normes et coutumes ? Si la sélection des fonctionnements se base *exclusivement* sur une méthode rejetant tout universalisme, on a de fortes chances de retrouver un fonctionnement relatif à cette aliénation dans la liste des éléments à évaluer.

³⁰ Sen (1992 : 72)

nécessaires, Sen rejoint les approches par les besoins essentiels et de Nussbaum : on parle alors du *cœur de pauvreté*, défini comme les éléments qui « *sont fortement valorisés par tous les individus, quelles qu'en soient les raisons* »³¹. Toutefois, les approches défendues par Sen et Nussbaum semblent plus complètes que l'approche en termes de besoins essentiels car elles considèrent que les besoins essentiels sont une condition préalable (*precondition*) à la réalisation des fonctionnements essentiels (Doyal, Gough (1991)). Cet argument est également défendu par Follesdal (1997), pour qui, la satisfaction de certains besoins vitaux (*vital needs*) est absolument nécessaire à celle des fonctionnements vitaux (*vital functionings*). Si les seconds sont définis comme « *les fonctionnements nécessaires aux individus pour poursuivre une quelconque vision de la vie bonne* »³², les *besoins vitaux*, quant à eux, sont définis comme étant les biens sans lesquels un individu ne peut réaliser ses fonctionnements vitaux.

Pour autant, une même combinaison de biens vitaux pouvant conduire à la réalisation de fonctionnements vitaux différents, il paraît primordial de ne pas s'arrêter aux seuls besoins essentiels mais de considérer les fonctionnements vitaux dans l'appréhension des situations de pauvreté. Alkire (2002) abonde dans ce sens. Selon elle, et en se référant à Wiggins (1998), il est possible de définir une capacité d'atteindre les besoins essentiels (*basic needs capability*) que l'on peut définir comme la capacité liée au fonctionnement issu de la satisfaction de certains besoins essentiels. Ici aussi, les besoins essentiels sont constitutifs de l'ensemble des fonctionnements potentiels, ils ont une valeur instrumentale.

L'important, souligne-t-il (Sen (1992)), ce n'est pas tant l'établissement d'une liste mais le poids accordé à chaque élément constituant cette liste. La pondération, elle, peut varier d'une société à une autre, voire d'un individu à un autre. Cela rejoint quelque peu, la conception de la *vie bonne* selon Nussbaum. En effet, les catégories de capacités humaines centrales sont assez larges pour être acceptées par tous. Ensuite, il s'agit d'offrir aux éléments jugés primordiaux, un poids plus important qu'aux autres. Le cœur de pauvreté, quel que soit l'espace retenu, fait référence aux mêmes composants primordiaux. Même si Sen (1984) présente quelques critiques à l'approche par les besoins essentiels, il n'en reste pas moins qu'« *il existe un sous-ensemble de fonctionnements qui sont en tous points identiques avec les éléments caractéristiques d'une vie décente décrite dans l'approche des besoins essentiels. En pratique, Sen lui-même, s'en est tenu à considérer le même ensemble de fonctionnements que dans l'approche par les besoins essentiels* »³³.

Les critiques émises par Sen se concentrent sur : (i) l'absence de jugement de valeur sur ce que l'on entend par *vie bonne*, et (ii) l'appréhension passive du bien-être et des situations de pauvreté. Contrairement à la capacité qui renvoie à la question de ce que l'individu est capable de faire pour éviter cette situation de privations, l'approche par les besoins essentiels renvoie à la question : que peut-il être fait pour sortir les gens des situations de privations ? Nous pouvons rapprocher de manière évidente, sur la base lexicale, fonctionnements et besoins essentiels : s'ils ne s'expriment pas de la même manière, tous les deux font référence à la même réalité : *la chose accomplie*. Cependant, derrière ce rapprochement sémantique se cache une différence cruciale. La satisfaction du besoin essentiel est organisée par les décideurs politiques tant au niveau national que local. L'idée de fonctionnement accompli fait référence à « *ce que l'individu a raison de valoriser* », et permet d'inscrire l'individu de manière volontaire, dans la quête de son devenir. La différence réside principalement dans le fait que dans l'approche en termes de fonctionnements accomplis, l'individu exerce sa qualité d'agent³⁴ (Sen (1987)). L'approche en termes de besoins essentiels fait de l'individu pauvre, un simple patient, réceptacle de la provision des biens essentiels.

Les critiques ne sont toutefois pas univoques. Premièrement, la question des inégalités de fonctionnements n'est pas réglée par Sen. Nous avons vu que deux individus possédant les mêmes biens peuvent ne pas réaliser les mêmes fonctionnements, ni en quantité équivalente. Les problèmes de conversion des biens en fonctionnements dépendent de facteurs exogènes. Apparaît donc une inégalité dans les fins (fonctionnements) mais pas dans les moyens (les biens essentiels). Comment rétablir l'égalité dans les fonctionnements si les individus possèdent les mêmes biens au départ ? Sen ne

³¹ Sen (1993 : 31)

³² Follesdal (1997 : 2)

³³ Stewart (1995 : 89)

³⁴ Nous faisons référence ici à l'*agency*. Certains traduisent cette notion par les néologismes suivants : agencéité ou agentivité (Livet (2006)). Nous retenons la notion de qualité d'agent ou de fonction d'agent.

répond pas vraiment à cette question, se contentant d'insister sur l'importance accordée à la liberté individuelle de choisir les fonctionnements qu'ils considèrent comme importants. Ainsi, cela passe par des politiques redistributives discriminantes et inégalitaires, ce que Sen semble accepter lorsqu'il approuve l'inégalité dans un autre espace que celui des capacités.

Deuxièmement, selon Stewart (1995), l'approche de Sen reste ambiguë lors de la mise en œuvre de l'exercice de valorisation. Elle part d'un exemple simple : soient deux situations A et B. En A, tous les besoins essentiels sont assurés mais avec un faible niveau de revenu distribué de manière égalitaire. En B, en revanche, la plupart des individus ont un large choix de fonctionnements mais le reste de la population ne voit pas leurs besoins essentiels assurés. Selon Stewart, l'approche en termes de besoins essentiels optera pour la situation A puisque l'objectif de réalisation de tous les besoins essentiels pour tous les individus est rempli. Par contre, nous dit-elle, l'approche prônée par Sen reste ambiguë : le choix entre les deux alternatives dépend de l'exercice d'évaluation des situations. Si l'évaluateur se concentre sur les fonctionnements accomplis, il optera pour la situation A ; par contre s'il se concentre sur les libertés de choix, il paraît évident, qu'il est plus à même de sacrifier une partie de la population pour permettre à l'autre de valoriser cette liberté. Cette remarque de Stewart corrobore notre position : l'approche en termes de fonctionnement peut être fortement rapprochée de l'approche par les besoins essentiels. Si les deux approches partent des possessions individuelles et des droits que possède l'individu sur elles (*entitlements*), elles aboutissent par définir le bien-être en termes de caractéristiques de la qualité de vie (*quality of life characteristics*).

Cependant, des différences persistent. Lorsque l'approche par les besoins essentiels insiste sur la provision des biens correspondant aux besoins par le secteur public, l'approche par les capacités ignore cette importance, faisant, tout au plus, allusion à la nécessité d'intervention de l'Etat dans la résolution de graves situations de pénuries³⁵. Une autre différence réside dans l'objectif assigné : si l'on parle, au niveau théorique, de l'amélioration des caractéristiques d'une vie bien menée pour les tenants de l'approche par les besoins essentiels, dans l'approche en termes de capacités, l'objectif est l'élargissement de l'espace capacité lui-même. La place du choix dans ce second cas semble primordiale, contrairement à la première approche tournée vers les résultats. Cette « sur focalisation » sur les résultats empêche toute vision en dynamique de la pauvreté³⁶.

Pour conclure, la question est donc de savoir s'il est opportun, dans la perspective d'une étude et d'une analyse de la pauvreté non monétaire, d'utiliser deux théories qui sont, certes, différentes, notamment dans les objectifs qu'elles se sont assignées, mais qui semblent se recouper sur les éléments à prendre en compte lors d'une mise en œuvre empirique. Puisque nous avons clairement opté pour une approche de la pauvreté en termes de manque de fonctionnements accomplis plutôt qu'en termes de manque de capacités, il paraît logique de conclure que les deux approches – besoins essentiels, fonctionnements accomplis – sont largement substituables. Il s'agira donc de vérifier empiriquement la validité d'un tel résultat. Au-delà, il s'agira également de confirmer ou non le choix théorique selon lequel nous avons opté pour un indicateur de fonctionnements accomplis, ce dernier paraissant plus *performant* quant à la caractérisation de la pauvreté non monétaire qu'un indicateur de besoins essentiels.

4. Conclusion

L'objectif de ce papier était de se questionner sur l'espace informationnel adéquat pour étudier la pauvreté. Les résultats ont montré que la réponse n'est pas univoque. En effet, nous avons montré qu'utilitarisme et capacités avaient tendance à offrir une information plus complémentaire que substituable. Les évaluations monétaires et en termes de fonctionnements permettraient à elles deux de dessiner les contours du phénomène pauvreté de manière fidèle et rigoureuse. Les conclusions quant à la relation, au sein du paradigme non monétaire, entre approches en termes de besoins essentiels et en termes de fonctionnements, aboutissent à une conclusion différente : l'étude approfondie de ces approches montrerait une certaine redondance dans l'information mobilisée. Les deux approches

³⁵ L'étude des famines fait référence à ce sujet. Cf. Sen (1981).

³⁶ Un individu qui ne mange pas à sa faim est déclaré pauvre, en termes de besoins essentiels. En revanche, s'il fait face à une large gamme de choix, dont celui de pouvoir bien se nourrir, et qu'il peut atteindre à court terme cette capacité, il est plus difficile de le considérer effectivement comme pauvre.

seraient alors substituables. Compte tenu de la *force théorique* de l'approche par les fonctionnements, il semblerait que cette option soit retenue pour évaluer la pauvreté non monétaire.

Il s'agit maintenant de vérifier empiriquement ces conclusions et d'en tirer des résultats probants en matière de propositions et recommandations de politiques économiques de lutte contre la pauvreté.

Références bibliographiques

Ahluwalia, M., (1978), *Rural Poverty and Agricultural Performance in India*, Journal of Development Studies, April 1978, pp. 298-323, 1978.

Alkire, S., (2000), *Valuing Freedoms*. Clarendon. Oxford University Press.

—, (2002), *Dimensions of Human Development*, World Development, Vol. 30, n°2, pp. 181-205.

Anand, P., (1983), *Are the Preference Axioms Really Rational ?*, Theory and Decision, Vol. 23, N° 2, pp. 189-214.

Banque mondiale, (2002), *Rapport mondial sur le développement économique 2000/2001, combattre la pauvreté*. Editions ESKA. Washington.

—, (2005), *Introduction to Poverty Analysis*. World Bank Institute. Washington.

Bertin, A., (2005a), *La liberté comme enjeu du développement : une lecture critique de Development as Freedom d'Amartya Sen*, Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA. XXXIX(3), mars, pp.565-587.

—, (2005b), *Quelle Perspective pour l'approche par les capacités ?*, Revue Tiers-Monde, t. XLVI, n°182, avril-juin, pp.385-406.

Clarck, D., Qizilbash, M., (2002), *Core Poverty and Extreme Vulnerability in South Africa*. School of Economics, University of East Anglia, Discussion Paper n°03. Royaume-Uni.

Clément, M., (2005), *Dynamiques de pauvreté, trajectoires de bien-être et transferts publics : le cas de la Russie*. Thèse de doctorat soutenue le 12 décembre 2005. Centre d'Economie du Développement. IFRéDE-GRES. Université Montesquieu-Bordeaux IV. Pessac

Doyal, L., Gough, I., (1984), *A theory of human needs*. Critical Social Policy. Vol. 4, pp. 6-38.

—, (1993), *Needs Satisfaction as a Measure of Human Welfare*, in Blass, W., Forster, J.,(ed.), *mixed economies in Europe*. Edwerd Elgar. Brookfield.

—, (2002), *List and Tresholds : Comparing our Theory of Human Needs with Nussbaum's Capabilities Approach*. Intervention lors de la deuxième Conférence Internationale sur les Capacités: Promoting Women's Capabilities : Examining Nussbaum's Capabilities Approach. 9-10 Septembre 2002. Cambridge.

Fleurbaey, M, (2004), *Equality of Functionings*. Miméo. CATT. Université de Pau.

Grisez, G., (1987), *Practical Principles, Moral Truth and Ultimate Ends*. American Journal of Jurisprudence, n°32, pp. 99-151.

Kakwani, N., (1980), *On a Class of Poverty Measures*, Econometrica, N°48, pp. 437-446.

—, (1981), *Welfare Measures: An International Comparison*, Journal of Development Economics, n° 8, pp.21-45.

Lachaud, J.P., (1999), *Pauvreté, ménages et genre en Afrique subsaharienne*. Nouvelles dimensions analytiques, Bordeaux, Série de recherche 3, Centre d'économie du développement.

—, (2002), Pauvreté monétaire et privations des capacités en Afrique, Série de Recherche 6, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

Laderchi, C., (2000), *The monetary approach to poverty: a survey of concepts and methods*, Queen Elizabeth House, Working Paper 58.

Laderchi, C., Saith, R., Stewart, F., (2003), *Does it Matter That We Don't Agree on the Definition of the Poverty? A comparison of Four Approaches*, Oxford Development Studies, n°31, vol.3. Oxford.

Livet, P., (2006), *Qu'est-ce qu'une action ?* Vrin. Paris.

Max-Neef, M., (1992), *From the Outside Looking In: Experiences in Barefoot Economics*. Zed Press. Londres.

Narayan, D., *et al.*, (2000a°), *Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?* Oxford University Press. World Bank. Washington.

—, (2000b), *Voices of The Poor: Crying Out for Change*. Oxford University Press. World Bank. Washington.

Nussbaum, M., (2000), *Women and Human Development. The Capabilities Approach*. Cambridge: Cambridge University Press.

—, (2003), *Beyond the Social Contract: Capabilities and Global Justice*. D'un développement viable à une liberté durable, 6-10 Septembre 2003, Université de Pavie.

Organisation des Nations Unies, (2000), *Déclaration du Millénaire*. Résolution adoptée le 13 Septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

Pnud, (2005), *Rapport sur le développement humain*. Economica. Paris.

Ravallion, M., (1998), *Poverty lines in theory and practice*. Living Standard Measurement Study. Working Paper n° 133. The World Bank, Washington, D.C.

Rawls, J., (1971), *A Theory of Justice*, The Belknap Press of Harvard University Press ; trad. fr. De Catherine Audard, *Théorie de la justice*, Editions du Seuil, 2^{ème} édition, 1997.

—, (2001), *Justice as Fairness, a Restatement*. The Belknap Press of Harvard University Press; trad. Fr. de Bertrand Guillaume, *La Justice comme Equité, Une Reformulation de la Théorie de la Justice*, La Découverte, 2003.

Robeyns, I., (2000), *An Unworkable Idea or a Promising Alternative? Sen's Capability Approach Re-examined*. Miméo. Wolfson College. Cambridge.

—, (2005), *The Capability Approach : a Theoretical Survey*. Journal of Human Development, vol. 6, n°1. Mars. Routledge. Londres.

Sen, A.K., (1970), *Collective Choice and Social Welfare*, San Fransisco, Holden-Day ; réédition, Amsterdam, north-Holland, 1979.

—, (1973), *Choice Functions and Revealed Preferences*, *Econometrica*. Vol. 41.

—, (1976), *Poverty: An Ordinal Approach to Measurement*. *Econometrica*. vol.44, n° 2, pp. 219, 231.

—, (1979), *Utilitarianism and Welfarism*, *the Journal of Philosophy*. Vol. 76, n°9.

—, (1980), *Equality of What?*, in McMurrin (ed.), *Tanner Lecture on Human Values*. Cambridge University Press. Cambridge.

—, (1981), *Poverty and Famines*. Oxford University Press.

—, (1983), *Resources, Values and Development*. Oxford: Basil Blackwell.

-
- , (1983b), *Poor relatively speaking*, Economic and Social Research Institute, Dublin.
- , (1986), Behaviour and the Concept of Preference, in Elster (ed.), *Rational Choice*. Oxford: Basil Blackwell.
- , (1987), On Ethics and Economics, Oxford, Blackwell ; trad. fr. De Sophie Marnat, *Ethique et Economie*, Paris, PUF, 1993.
- , (1992), Inequality re-examined. Oxford, Clarendon Press ; trad. fr. De Paul Chemla, *Repenser l'Inégalité*, Paris, Seuil, 2000.
- , (1993a), Capability and Well-being in Nussbaum and Sen (ed.), *The Quality of Life*. Oxford: Clarendon Press. pp. 30-53.
- , (1993b), *Internal consistency of choice*. *Econometrica*, pp. 461-495.
- , (1999a), *L'Economie est une science morale*. Paris, La Découverte.
- , (1999b), Development as Freedom, A. Knopf Inc ; trad. Fr. de Michel Bessières, *Un nouveau Modèle Economique : Développement, Justice, Liberté*. Paris. Odile Jacob.2000.
- , (2001), *Economic development and freedom*. Discours prononcé devant l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques. Paris, 29 Mai, 2001.
- , (2002), *Rationality and Freedom*. Belknap Press. Harvard.
- Stewart, F., (1995), *Basic Needs, Capabilities and Human Development*. *Greek Economic Review*, Special Issue: Foundations of Economics. Vol. 17, N°2.
- Stewart, F., Streeten, P., (1981), *First things first, Meeting basic needs in developing countries*, World Bank publication, Washington, Oxford University Press.
- Sugden, R., (1993), *Welfare, Resources and Capabilities: A Review of Inequality Reexamined by Amartya Sen*, *Journal of Economic Literature*, vol. XXXI, décembre, 1947-1962.